

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 3 juin 2014.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance des 19 et 20 mai 2014.**

**2014 R. 38 G** - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission locale de l'eau chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Bièvre.

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Présidente du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 6 mai 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Présidente,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Commission locale de l'eau chargée de l'élaboration et du suivi du Schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) de la Bièvre :

Mme Colombe BROSSEL.